

# **Institut national d'optique**

États financiers  
**31 mars 2010**

Le 11 mai 2010

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres de l'Institut national d'optique

Nous avons vérifié le bilan de l'**Institut national d'optique** au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut national d'optique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut national d'optique au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers de l'exercice précédent ont été vérifiés par Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. qui a exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers dans son rapport daté du 1<sup>er</sup> mai 2009.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 19478


# Institut national d'optique

Bilan

Au 31 mars 2010

	2010 \$	2009 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	35 079	649 168
Comptes débiteurs	3 856 642	4 164 306
Assistance financière à recevoir relative au programme de recherche interne (note 3a)	746 470	600 002
aux immobilisations – partie à court terme (note 3b) i)	9 050 985	2 124 213
au programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation (note 3c)	-	466 638
Stocks (note 4)	791 098	1 073 071
Contrats de recherche en cours	1 390 042	1 056 049
Charges payées d'avance	697 229	830 826
	<hr/>	<hr/>
	16 567 545	10 964 273
<b>Placements en valeurs mobilières (note 5)</b>	7 886 411	13 113 790
<b>Placements dans des sociétés privées (note 6)</b>	1 006 103	738 000
<b>Assistance financière à recevoir relative aux immobilisations (note 3b) i)</b>	4 266 677	11 005 829
<b>Immobilisations (notes 7 et 9)</b>	32 890 490	32 595 431
	<hr/>	<hr/>
	62 617 226	68 417 323
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	255 707	-
Emprunts bancaires (note 8)	1 617 813	4 095 638
Comptes créditeurs et frais courus	6 151 722	4 520 087
Assistance financière reportée relative au programme de recherche interne – partie à court terme (note 3a)	7 766 925	7 500 000
Revenus reportés et avances sur contrats	1 120 221	465 956
Partie à court terme de la dette à long terme	9 461 847	2 466 276
	<hr/>	<hr/>
	26 374 235	19 047 957
<b>Dette à long terme (note 9)</b>	3 136 490	10 376 084
<b>Avantages sociaux futurs (note 11)</b>	835 953	1 876 103
<b>Assistance financière reportée relative au programme de recherche interne (note 3a)</b>	-	4 988 865
aux immobilisations (note 3b) ii)	24 151 598	24 593 099
au programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation (note 3c)	441 501	280 766
	<hr/>	<hr/>
	54 939 777	61 162 874
<b>Actif net</b>		
Non affecté	7 554 271	7 200 549
Cumul des gains non réalisés sur les placements disponibles à la vente	123 178	53 900
	<hr/>	<hr/>
	7 677 449	7 254 449
	<hr/>	<hr/>
<b>Engagements (note 13)</b>	62 617 226	68 417 323

Approuvé par le Conseil,

 , administrateur

 (2)  
 , administrateur

# Institut national d'optique

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

---

<b>Non affecté</b>	<b>2010</b> \$	<b>2009</b> \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	7 200 549	9 272 439
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice	353 722	(2 071 890)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>7 554 271</u>	<u>7 200 549</u>

<b>Cumul des gains non réalisés sur les placements disponibles à la vente</b>	<b>2010</b> \$	<b>2009</b> \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	53 900	-
Variation des gains sur placements survenus au cours de l'exercice	69 278	53 900
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>123 178</u>	<u>53 900</u>

# Institut national d'optique

## Résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

---

	2010 \$	2009 \$
<b>Revenus</b>		
Assistance financière relative		
au programme de recherche interne (note 3a)	18 000 000	14 500 000
aux immobilisations (note 3b) ii)	3 159 852	3 024 412
à des coûts de financement (note 3b) iii)	509 777	417 645
au programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation (note 3c)	152 179	185 872
Ventes et contrats	12 832 690	12 593 912
Redevances	303 935	516 895
Ententes de transfert de technologies et autres ententes	1 571 450	10 000
Loyer et autres revenus	740 462	666 900
Cotisations des membres	64 100	63 600
	<hr/>	<hr/>
	37 334 445	31 979 236
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	18 629 310	17 576 880
Achats de biens et services liés à la réalisation de projets	6 353 581	5 589 965
Autres frais	7 320 372	6 341 729
Perte (gain) sur les contrats de change à terme et les placements en valeurs mobilières	(49 349)	5 345
Perte (gain) de change	65 733	(31 499)
Moins-value durable sur les placements dans des sociétés privées	-	371 370
Intérêts sur la dette à long terme	594 554	533 500
Intérêts et frais bancaires	31 755	25 353
Amortissement des immobilisations	4 034 767	3 638 483
	<hr/>	<hr/>
	36 980 723	34 051 126
<b>Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	353 722	(2 071 890)

# Institut national d'optique

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010 \$	2009 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice	353 722	(2 071 890)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 034 767	3 638 483
Assistance financière relative au programme de recherche interne	(5 000 000)	-
Assistance financière relative aux immobilisations (note 3b et c)	(3 207 262)	(3 031 930)
Intérêts capitalisés sur l'assistance financière remboursable	31 800	29 730
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur contrats de change	(31 534)	788
Moins-value sur les placements dans des sociétés privées	-	361 370
Gain à la disposition d'immobilisations	-	(73 591)
Perte à la disposition de placements en valeurs mobilières	23 919	5 654
Gain à la disposition de placements dans des sociétés privées (note 6)	(560 280)	-
	(4 354 868)	(1 141 386)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10a)	1 864 968	1 232 482
	(2 489 900)	91 096
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation des emprunts bancaires	(2 477 825)	1 608 672
Assistance financière relative au programme de recherche interne	-	12 000 000
Revenus de placements constatés au titre d'assistance financière reportée, déduction faite des intérêts à recevoir	405 674	265 449
Dette à long terme contractée	2 609 130	2 754 500
Remboursement de la dette à long terme (note 10b)	(342 062)	(339 175)
	194 917	16 289 446
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements en valeurs mobilières	(7 510 236)	(31 010 492)
Disposition de placements en valeurs mobilières	12 801 291	17 936 045
Encaissement (acquisition) de placements dans des sociétés privées (notes 6 et 10b)	(8 903)	15 110
Acquisition d'immobilisations (note 10b)	(4 417 245)	(3 280 346)
Produit de disposition d'immobilisations	-	305 820
Produit de disposition de placements dans des sociétés privées (note 6)	560 280	-
	1 425 187	(16 033 863)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	(869 796)	346 679
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	649 168	302 489
<b>Trésorerie (excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires) à la fin de l'exercice *</b>	(220 628)	649 168
<b>Renseignements supplémentaires (note 10)</b>		
* La trésorerie (l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires) à la fin de l'exercice comprend les montants suivants présentés au bilan :		
Trésorerie	35 079	649 168
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	(255 707)	-
	(220 628)	649 168

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

## 1 Statuts et nature des activités

L'Institut national d'optique (l'INO), constituée le 13 décembre 1985 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour mandat de fournir à l'industrie de l'optique au Canada l'appui à la recherche – développement et l'aide technique nécessaire à sa croissance et de jouer un rôle de chef de file dans le développement et l'application de l'optique au Canada.

## 2 Résumé des principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. La direction est d'avis que ses estimations sont adéquates; toutefois, il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur au marché. Le coût des matières premières est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des produits en cours et des produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication fixes et variables appropriés. La valeur au marché des produits en cours et des produits finis correspond à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimatif pour les stocks, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les matières premières détenues pour être utilisées dans la production des stocks ne sont pas dépréciées en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels elles seront incorporées seront vendus au coût ou au dessus de celui-ci. Dans le cas contraire, la valeur au marché correspond au coût de remplacement.

### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Immeuble	20 et 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Équipement de recherche	3, 5 et 10 ans
Équipement de production	10 ans
Ameublement et équipement de bureau et de laboratoire	5 et 8 ans
Véhicules	5 ans

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

## Instruments financiers – informations à fournir et présentation

L'INO a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes à but non lucratif, leur permettant de ne pas appliquer le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA qui impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers par rapport à l'entité, à leur nature, à l'ampleur de leurs risques, et à la façon dont l'entité gère ces risques, ainsi que le chapitre 3863 du Manuel de l'ICCA qui comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861, ces chapitres étant autrement appliqués aux états financiers de l'INO. Bien que l'INO se soit conformée aux chapitres 3862 et 3863 pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, elle maintient l'application du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009. Ces normes, qui visent spécifiquement les informations à fournir et la présentation, n'ont donc eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de l'INO pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

## Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'INO:

Trésorerie et excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	Détenus à des fins de transaction
Comptes débiteurs et assistance financière à recevoir	Prêts et créances
Placements en valeurs mobilières	Disponibles à la vente
Placements dans des sociétés privées	Disponibles à la vente
Emprunts bancaires, comptes créditeurs et frais courus et dette à long terme	Autres passifs

### *Détenus à des fins de transaction*

Ces actifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur. Par la suite, ces actifs continuent d'être comptabilisés au bilan à la juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée aux résultats de l'exercice.

### *Disponibles à la vente*

- Non cotés sur un marché

Ces actifs financiers qui comprennent les placements dans des sociétés privées sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes réalisés ainsi que les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont constatés dans les revenus au poste « Ententes de transfert de technologies et autres ententes ».

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

- Cotés sur un marché

Ces actifs financiers qui comprennent les placements en valeurs mobilières sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont inclus dans l'actif net à titre de « cumul des gains ou pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente » jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, auquel moment les gains ou pertes cumulés sont transférés dans l'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne ou constatés aux résultats. Les revenus d'intérêts provenant des dépôts à terme sont également comptabilisés dans l'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne.

Ces actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'il existe une indication de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme durable, une perte est constatée à l'état des résultats de l'exercice. Une fois qu'une moins-value est imputée aux résultats, elle ne fait pas l'objet d'une reprise. Aux fins de l'examen des titres, l'INO tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui pourraient indiquer une baisse durable de la juste valeur, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur et plus particulièrement pour les placements dans des sociétés privées. L'INO tient aussi compte des difficultés que pourrait avoir l'émetteur à commercialiser les technologies transférées.

## *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## *Autres passifs*

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

## *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés qui sont détenus aux fins de négociation ou de spéculation ou qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture sont constatés dans le bilan et évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice. Les instruments financiers dérivés de l'INO sont principalement constitués de contrats de change.

## Propriété intellectuelle

L'INO engage des frais pour l'obtention et le maintien de brevets des technologies qu'elle développe. Compte tenu de l'incertitude quant aux possibilités commerciales des technologies brevetées, ces frais sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

## Constatation des revenus

### a) Assistance financière

L'INO applique la méthode du report pour comptabiliser l'assistance financière en regard du programme de recherche interne ou relative aux immobilisations et autres. L'assistance financière relative au programme de recherche interne est comptabilisée à titre « d'assistance financière reportée » et constatée aux résultats au moment où les charges sont constatées. L'assistance financière relative au programme d'achat d'équipement de recherche est comptabilisée à titre « d'assistance financière reportée » et est amortie et virée aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

### b) Ventes de prototypes et de produits

L'INO constate les ventes de prototypes et de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### c) Contrats de recherche

Les revenus de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Ainsi, ces revenus sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. L'INO utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des coûts engagés à la date du bilan par rapport au total estimatif des coûts. La valeur des travaux en cours est déterminée en tenant compte des coûts engagés à facturer et des encaissements reçus. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

### d) Redevances et ententes de transferts de technologies

Les ententes d'octroi de licences à des entreprises prévoient généralement le paiement de redevances sur les ventes futures de produits développés à partir des technologies ainsi licenciées et la réalisation par l'INO de travaux de recherche scientifique additionnels pour le compte de certaines de ces entreprises. Les revenus ainsi générés sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

### e) Produits de loyer

Les produits de loyer découlant de baux contenant des clauses d'augmentation sont constatés selon une formule linéaire sur la durée du bail. L'écart entre les produits constatés et les montants exigibles en vertu des baux est présenté au bilan sous un poste intitulé « actifs ou passifs de loyer ». Aux 31 mars 2010 et 2009, aucun montant n'avait été comptabilisé à ce titre.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

## Devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change à la fin de l'exercice. Les comptes de revenus et de frais sont convertis en dollars canadiens au cours du change au moment des opérations. Les gains ou pertes de change sont imputés aux résultats.

## Régimes d'avantages sociaux

L'INO comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés, déduction faite de l'actif des régimes. À cette fin, l'INO a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service reconnues à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes, les éléments d'actif sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur de l'actif du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 19 ans en 2010.

## 3 Assistance financière

a) Assistance financière en regard du programme de recherche interne

L'assistance financière dont bénéficie l'INO en regard du financement du programme de recherche s'établit comme suit :

	Aide totale (2006 à 2011) \$	Solde de l'aide disponible jusqu'en 2011 \$	Revenus	
			2010 \$	2009 \$
Gouvernement du Canada Industrie Canada Développement économique Canada	15 000 000	7 000 000	5 000 000	1 500 000
	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
	45 000 000	13 000 000	11 000 000	7 500 000
Gouvernement du Québec	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Assistance financière – Programme de recherche interne	80 000 000	20 000 000	18 000 000	14 500 000

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

## Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada, par le biais du programme Initiatives régionales stratégiques de Développement Économique Canada, a consenti une assistance financière maximale de 18 000 000 \$, laquelle a pris fin le 31 mars 2009. En juillet 2009, une nouvelle contribution de 12 000 000 \$ a été octroyée par Développement Économique Canada en vertu du Programme Croissance des entreprises et des régions pour la période de deux ans se terminant le 31 mars 2011. Au 31 mars 2010, un montant de 746 470 \$ était à recevoir sur la première tranche de 6 000 000 \$.

De plus, un accord d'assistance financière a été conclu le 19 février 2008 avec le gouvernement du Canada (Industrie Canada) qui consent à l'INO une assistance financière additionnelle de 15 000 000 \$, encaissée en totalité en avril 2008. L'INO engagera les fonds reçus, de même que les revenus de placements en découlant, dans les dépenses admissibles définies par l'entente, et ce, au plus tard le 31 mars 2011.

Assistance financière reportée relative au programme de recherche interne :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Assistance financière encaissée en avril 2008	15 000 000	15 000 000
Revenus de placements générés	766 925	488 865
Montant constaté au cours des exercices 2008 à 2010	<u>(8 000 000)</u>	<u>(3 000 000)</u>
	7 766 925	12 488 865
Moins la partie à court terme	<u>7 766 925</u>	<u>7 500 000</u>
	<u>-</u>	<u>4 988 865</u>

L'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne, d'un montant total de 7 766 925 \$ au 31 mars 2010, est investie en placements en valeurs mobilières (note 5).

## Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a consenti une assistance financière de 35 000 000 \$, échelonnée sur cinq ans et prenant fin le 31 mars 2011. L'assistance financière annuelle a été entièrement reçue au 31 mars 2010.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

## b) Programme d'achat d'équipement de recherche – gouvernement du Québec

Au cours de l'exercice 2006-2007, le gouvernement du Québec a octroyé une assistance financière de 12 800 000 \$ échelonnée sur cinq ans. Cette assistance financière est accordée à raison de 90 % des coûts réclamés la première année et diminuera de 5 % par année pour atteindre 70 % des coûts réclamés en 2010-2011. L'assistance financière accordée en vertu de ce programme se détaille comme suit :

	<b>Assistance financière \$</b>
2006-2007	2 564 965
2007-2008	2 523 432
2008-2009	2 269 738
2009-2010	2 718 351
Assistance financière disponible d'ici le 31 mars 2011	<u>2 723 514</u>
	<u>12 800 000</u>

## i) Assistance financière à recevoir relative aux immobilisations

L'assistance financière à recevoir se rapporte aux éléments suivants :

	<b>2010 \$</b>	<b>2009 \$</b>
Emprunt à terme d'un montant original de 8 000 000 \$ *	6 334 025	6 645 550
Programme d'achat d'équipement de recherche		
Emprunt à terme d'un montant original de 2 774 732 \$ *	943 085	1 868 391
Emprunt à terme d'un montant original de 2 754 500 \$ *	1 867 118	2 754 500
Emprunt à terme d'un montant original de 2 609 130 \$	2 190 453	-
Achat d'équipement de recherche à financer **	1 976 297	1 853 104
Frais de financement temporaire s'y rattachant	<u>6 684</u>	<u>8 497</u>
	13 317 662	13 130 042
Moins la partie à court terme	<u>9 050 985</u>	<u>2 124 213</u>
	<u>4 266 677</u>	<u>11 005 829</u>

\* Ces emprunts ont été contractés pour des immobilisations et les versements sur ces emprunts sont faits directement par le gouvernement du Québec à l'institution financière prêteuse. En conséquence, une assistance financière à recevoir est comptabilisée pour un montant équivalant au capital de la dette correspondante.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

\*\* En vertu de l'entente d'assistance financière, l'équipement de recherche acheté par le biais de ce programme sera financé au moyen d'une dette à long terme remboursable par versements semestriels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas cinq ans. Ces versements seront effectués directement par le gouvernement du Québec. Au 31 mars 2010, l'INO dispose d'un emprunt à terme autorisé d'un montant maximal de 2 400 000 \$ destiné à financer cet équipement (note 8).

ii) Assistance financière reportée relative aux immobilisations

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	24 593 099	25 347 773
Assistance financière de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations	2 718 351	2 269 738
Transfert aux revenus de l'exercice en compensation de l'amortissement correspondant	(3 159 852)	(3 024 412)
Solde à la fin de l'exercice	<u>24 151 598</u>	<u>24 593 099</u>

iii) Assistance relative à des coûts de financement

L'INO bénéficie d'assistance financière en regard des charges d'intérêts liées à certaines dettes à long terme mentionnées à la note 9. L'assistance financière ainsi reçue s'élève à 509 777 \$ (417 645 \$ en 2009) et a été incluse aux revenus.

c) Programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation

En 2009, l'INO a obtenu une assistance financière spéciale par le biais du programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation de Développement économique Canada pour améliorer sa capacité à commercialiser la technologie et le savoir-faire technologique issu de son Programme de recherche interne.

Une assistance financière totalisant 779 551 \$ a été entièrement reçue au cours du présent exercice (466 638 \$ étaient à recevoir au 31 mars 2009) en remboursement de 50 % des frais engagés de 625 825 \$ en 2010 (933 276 \$ en 2009), dont 416 290 \$ (576 568 \$ en 2009) ont été engagés pour l'acquisition d'immobilisations.

Un montant de 152 179 \$ (185 872 \$ en 2009) a été constaté aux résultats de l'exercice, dont 47 410 \$ (7 518 \$ en 2009) en compensation de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

L'assistance financière reportée relative aux immobilisations se détaille comme suit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	280 766	-
Assistance financière de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations	208 145	288 284
Transfert aux revenus de l'exercice en compensation de l'amortissement correspondant	(47 410)	(7 518)
Solde à la fin de l'exercice	<u>441 501</u>	<u>280 766</u>

## 4 Stocks

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Matières premières	192 790	489 271
Produits en cours	307 968	502 000
Produits finis	290 340	81 800
	<u>791 098</u>	<u>1 073 071</u>

## 5 Placements en valeurs mobilières

Les placements en valeurs mobilières sont composés de titres à revenus fixes portant intérêt à des taux annuels effectifs et ayant les échéances suivantes :

	<b>Échéance</b>	<b>Taux</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
		%	\$	\$
Dépôts à terme	2010 et 2011	0,880 à 3,92	1 631 360	7 125 000
Obligations corporatives	2010 à 2016	1,295 à 5,25	6 255 051	5 988 790
			<u>7 886 411</u>	<u>13 113 790</u>

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente

				<b>2010</b>
	Coût après amortissement \$	Gains bruts non réalisés \$	Pertes brutes non réalisées \$	Valeur comptable \$
Obligations	6 131 873	123 178	-	6 255 051
				<b>2009</b>
	Coût après amortissement \$	Gains bruts non réalisés \$	Pertes brutes non réalisées \$	Valeur comptable \$
Obligations	5 934 890	53 900	-	5 988 790

## 6 Placements dans des sociétés privées

Au cours de l'exercice, l'INO a conclu diverses ententes par lesquelles elle octroie des licences d'utilisation des technologies dont elle est propriétaire. Dans le cadre de certaines de ces ententes, l'INO a obtenu, en 2010, une participation au capital de quatre sociétés pour une valeur attribuée de 268 103 \$. De plus, une participation acquise antérieurement et entièrement dépréciée a été rachetée par la société émettrice au montant de 560 280 \$, lequel a été inclus dans les revenus sous la rubrique « Ententes de transfert de technologies et autres ententes ».

	<b>2010</b> \$	<b>2009</b> \$
Valeur attribuée	4 668 361	4 712 621
Moins-value	(3 662 258)	(3 974 621)
	<u>1 006 103</u>	<u>738 000</u>

Aucune moins-value n'a été constatée aux résultats au cours de l'exercice (371 370 \$ en 2009).

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

## 7 Immobilisations

			2010	2009
	Coût	Amortissement	Montant	Montant
	\$	cumulé	net	net
		\$	\$	\$
Terrains	1 262 550	-	1 262 550	1 262 550
Immeuble	33 861 382	11 254 729	22 606 653	23 321 423
Améliorations locatives	73 984	14 797	59 187	-
Équipement de recherche	51 884 152	44 248 512	7 635 640	6 765 152
Équipement de production	374 264	314 564	59 700	92 377
Ameublement et équipement de bureau et de laboratoire	4 822 275	3 587 452	1 234 823	1 135 244
Véhicules	55 494	23 557	31 937	18 685
	92 334 101	59 443 611	32 890 490	32 595 431

## 8 Emprunts bancaires

L'INO dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 3 500 000 \$ CAN (incluant une limite de 250 000 \$ pour crédit à demande en dollars US) portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Elle possède également un crédit à demande au montant de 250 000 \$US pour des contrats de change à terme. Selon les termes de l'entente, l'INO est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier minimum, lequel est respecté au 31 mars 2010. Au 31 mars 2010, cette facilité de crédit est inutilisée.

L'INO dispose aussi d'une marge de crédit temporaire de 2 400 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, obtenue dans le cadre du programme de financement des achats d'équipement avec le gouvernement du Québec. En vertu de la convention de crédit, le solde de la marge de crédit temporaire devra être remboursé le 30 septembre 2010. Au 31 mars 2010, un montant de 1 617 813 \$ était utilisé à même cette facilité de crédit.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

## 9 Dette à long terme

	2010 \$	2009 \$
Emprunts à terme		
Montant original de 8 000 000 \$, 4,79 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 8 000 000 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels de 313 080 \$ incluant les intérêts et par un dernier versement de 6 320 479 \$ en mars 2011 *	6 334 025	6 645 550
Montant original de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 %, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable en versements mensuels en capital de 23 809 \$, échéant en mars 2011	285 671	571 385
Montant original de 650 000 \$, 5,27 %, garanti par des hypothèques immobilières, remboursable en versements mensuels égaux et consécutifs de 6 980 \$ incluant les intérêts, échéant en 2017	489 468	545 817
Montant original de 2 774 732 \$, 4,2525 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 774 732 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 497 474 \$ incluant les intérêts et par un dernier versement de 475 536 \$ en octobre 2010 *	943 085	1 868 391
Montant original de 2 754 500 \$, 3,3695 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 754 500 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 486 508 \$ incluant les intérêts et par un dernier versement de 486 854 \$ en octobre 2011 *	1 867 118	2 754 500
Montant original de 2 609 130 \$, 3,081 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 609 130 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 458 544 \$ incluant les intérêts à compter de mars 2010 et par un dernier versement de 458 800 \$ en septembre 2012 *	2 190 453	-
Assistance financière remboursable à Développement économique Canada dans le cadre du Programme agrophotonique, d'une valeur nominale de 699 929 \$, sans intérêt (taux effectif de 6,96 %), remboursable par versements annuels allant du 1 <sup>er</sup> août 2010 au 1 <sup>er</sup> août 2015, les versements correspondront à 10 % des revenus générés par la commercialisation des produits développés par le biais de ce programme entre la date de début de la commercialisation du programme et le 31 mars 2010. Le cas échéant, le solde non remboursé deviendra exigible le 1 <sup>er</sup> août 2016	488 517	456 717
	<hr/> 12 598 337	<hr/> 12 842 360
Moins la partie à court terme	9 461 847	2 466 276
	<hr/> 3 136 490	<hr/> 10 376 084

\* Les versements sont faits directement par le gouvernement du Québec à l'institution financière (note 3b).

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2011	9 461 847
2012	1 894 509
2013	517 760
2014	69 539
2015	73 293

## 10 Renseignements supplémentaires à l'état des flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2010 \$	2009 \$
Comptes débiteurs	161 733	(48 677)
Assistance financière à recevoir	516 155	2 270 764
Stocks	281 973	(155 577)
Contrats de recherche en cours	(333 993)	38 951
Charges payées d'avance	133 597	3 516
Comptes créditeurs et frais courus	1 750 588	(443 131)
Revenus reportés et avances sur contrats	395 065	78 218
Avantages sociaux futurs	(1 040 150)	(511 582)
	<u>1 864 968</u>	<u>1 232 482</u>

b) Opérations sans incidence sur la trésorerie

	2010 \$	2009 \$
Acquisition d'immobilisations incluse dans les comptes créditeurs et charges	278 689	366 108
Acquisition d'un placement dans une société privée en contrepartie des revenus reportés	259 200	-
Augmentation des apports reportés en contrepartie de de l'assistance financière à recevoir	2 926 496	2 558 022
Remboursement en capital de la dette à long terme par le gouvernement du Québec	2 542 891	1 203 463

c) Intérêts payés

	56 836	72 126
--	--------	--------

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

## 11 Avantages sociaux futurs

L'INO offre des régimes d'avantages sociaux futurs dont un régime à prestations déterminées qui garantit à certains de ses salariés, le paiement des prestations de retraite.

### a) Régime de retraite à prestations déterminées

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite a été effectuée en date du 31 décembre 2008 et projetée jusqu'au 31 décembre 2009. L'information relative au régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>		
Obligations au titre des prestations constituées	17 833 900	14 607 300
Juste valeur des actifs du régime	19 464 600	16 302 400
Situation de capitalisation	1 630 700	1 695 100
Solde des montants non amortis	(2 359 500)	(3 467 100)
Obligations au titre des prestations constituées	<u>(728 800)</u>	<u>(1 772 000)</u>

La composition des actifs du régime est la suivante :

	<b>% des actifs du régime</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Actions canadiennes	23	15
Actions étrangères	34	29
Actif à court terme	9	22
Obligations	34	34
	<u>100</u>	<u>100</u>

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'INO sont les suivantes :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	%	%
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>		
Taux d'actualisation	6,50	7,50
Taux de croissance de la rémunération	2,50	3,50
<b>Coût des prestations</b>		
Taux d'actualisation	7,50	5,50
Taux de rendement prévu des actifs du régime	6,00	6,75

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, l'INO a décidé de ne plus accepter de nouveaux adhérents à son régime de retraite à prestations déterminées, tout en maintenant les conditions du régime pour le personnel ayant adhéré au régime avant cette date.

En vertu des lois régissant les régimes de retraite à prestations déterminées, l'INO devra effectuer des cotisations spéciales devant servir à combler les déficits techniques et de solvabilité du régime.

Les cotisations spéciales seront versées au régime eu égard aux recommandations formulées dans la dernière évaluation actuarielle du régime en date du 31 décembre 2008. Le calendrier des versements se fera de la manière suivante au cours des prochains exercices :

	\$
2011	693 180
2012	322 200
2013	322 200
2014	322 200
2015	241 650
	<hr/>
	1 901 430

Au cours de l'exercice, les cotisations versées par l'INO ont été de 1 521 100 \$ (1 413 100 \$ en 2009) incluant des cotisations spéciales de 823 080 \$ (895 650 \$ en 2009). De plus, les prestations versées par le régime s'élèvent à 1 401 200 \$ en 2010 (1 122 700 \$ en 2009).

Les obligations au titre des prestations constituées ont évolué comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Solde au début de l'exercice	1 772 000	2 113 395
Charges de l'exercice	477 900	1 071 705
Cotisations versées par l'INO	(1 521 100)	(1 413 100)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	728 800	1 772 000

b) Régime à cotisations déterminées

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, l'INO a instauré un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés embauchés après le 31 mars 2007. Au cours de l'exercice, les cotisations versées par l'INO ont été de 131 606 \$ (101 182 \$ en 2009).

c) Autres avantages sociaux futurs

Au 31 mars 2010, les obligations en vertu d'autres avantages sociaux futurs s'élèvent à 107 153 \$ (104 103 \$ en 2009). L'augmentation de la provision se rapportant à ces obligations s'est traduite par une augmentation de la charge de salaires et avantages sociaux de l'exercice au montant de 3 050 \$ (diminution de 23 073 \$ en 2009).

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

Au 31 décembre, le passif relatif aux avantages sociaux futurs s'établit comme suit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Régime de retraite à prestations déterminées	728 800	1 772 000
Autres avantages sociaux futurs	107 153	104 103
	<hr/>	<hr/>
	835 953	1 876 103

## 12 Instruments financiers et gestion des risques

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, l'INO est exposée principalement aux risques suivants relatifs à l'utilisation d'instruments financiers : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques :

a) Risque de change

Une partie importante des « Achats de biens et de services » ainsi que des « Ventes et contrats » est réalisée en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. L'excédent des revenus sur les charges de l'INO est donc exposée aux fluctuations des devises.

Au 31 mars 2010, l'INO a des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 506 800 \$US à des taux variant de 1,0507 à 1,0785 entre le 12 avril 2010 et le 10 août 2010 et 70 000 euros au taux de 1,5771, le 15 avril 2010. De plus, l'INO s'est engagée à acheter 86 200 \$US au taux de 1,2447 entre le 9 juillet 2010 et le 22 septembre 2010. Ces contrats visent à couvrir des ventes et des achats en dollars américains et en euros, mais l'INO ne les a pas désignés dans des relations de couverture. Ainsi, la juste valeur négative de ces contrats au 31 mars 2010 au montant de 13 579 \$ (45 132 \$ en 2009) a été comptabilisée aux résultats et est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

Le bilan inclut les montants significatifs suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
En dollars US		
Trésorerie	115 157	637 270
Comptes débiteurs	862 294	695 562
Comptes créditeurs	407 209	527 291

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur des actifs et passifs financiers de l'INO. Les fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur des obligations corporatives.

De plus, l'INO juge minime son exposition au risque de taux d'intérêt sur ses dettes à long terme compte tenu du fait que la majeure partie des intérêts sont payés par le gouvernement du Québec.

c) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de l'INO, lesquels sont assujettis au risque de crédit, comprennent la trésorerie, les comptes débiteurs et les placements en valeurs mobilières. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

Le risque de crédit de l'INO est principalement imputable à ses comptes débiteurs ainsi qu'aux placements en valeurs mobilières. Les montants sont respectivement présentés dans le bilan déduction faite de la provision pour créances douteuses et de la provision pour baisse de valeur durable.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'INO en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. L'INO a deux clients importants qui représentent environ 30 % du total des comptes débiteurs au 31 mars 2010. La provision pour créances douteuses s'établit à 200 000 \$ au 31 mars 2010 (556 000 \$ en 2009).

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux dépôts à terme est limité puisqu'ils sont détenus dans des institutions financières jugées reconnues. Le risque de crédit des obligations corporatives jouit de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

d) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des comptes débiteurs, de la partie à court terme de l'assistance financière relative au programme de recherche interne à recevoir, de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, des emprunts bancaires ainsi que des comptes créditeurs et frais courus correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements en valeurs mobilières est établie à partir des cours acheteurs.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux variable correspond approximativement à sa valeur comptable étant donné que le coût de son financement fluctuera en fonction du marché et qu'elle comporte des conditions de financement que l'INO pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur des dettes à long terme portant intérêt à taux fixes et garanties par le gouvernement du Québec n'a pas été calculée puisqu'un montant équivalent d'assistance financière à recevoir a été comptabilisé.

Finalement, la juste valeur de la dette à long terme ayant une valeur comptable de 489 468 \$ (545 817 \$ en 2009) est d'environ 437 000 \$ au 31 mars 2010 (448 000 \$ en 2009).

## 13 Engagements

a) Engagements à long terme

Les versements incluant les frais, exigibles au cours des cinq prochains exercices, s'établissent comme suit :

	<b>Baux</b> \$	<b>Gaz naturel</b> \$	<b>Contrat d'entretien</b> \$
2011	37 736	212 000	132 577
2012	41 412	212 000	155 771
2013	30 606	17 667	155 771
2014	24 641	-	-
2015	6 160	-	-

b) Ententes de développement de marché ou d'honoraires

En vertu de ces ententes, l'INO s'est engagée à verser 344 900 \$ en 2011 et 8 750 \$ en 2012. Ces montants sont versés à titre de frais de développement de marché ou d'honoraires à des sociétés ainsi qu'à des particuliers.

# Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

---

c) Contrats de change

Subséquentement au 31 mars 2010, la société s'est engagée à vendre des dollars US en vertu de contrats de change totalisant 325 000 \$US à un taux de 1,0469 échéant en août et octobre 2010.

## 14 Gestion du capital

Le financement des activités de l'INO est assuré par plusieurs programmes d'assistance financière gouvernementale. Ces programmes comportent des exigences quant à l'utilisation des sommes accordées. Ces exigences ont été respectées par l'INO au cours de l'exercice.

## 15 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.